

Aidez-nous à obtenir un remboursement des Mutuelles pour les traitements hyperbares !

Cher patient, accompagnant, membre de famille ou sympathisant,

Vous bénéficiez ou connaissez le traitement par oxygène hyperbare (OHB), traitement qui, depuis des années, a prouvé sa valeur dans un grand nombre d'indications. Néanmoins, le remboursement de ce traitement par les Mutuelles est, malgré nos efforts depuis plus de 20 ans, inexistant. Dans la plupart des hôpitaux belges qui offrent ce traitement, jusqu'à 40 euros par séance, non-remboursée, est demandée pour permettre au service de continuer. Il est évident que pour beaucoup de patients ce montant est une limitation sérieuse pour suivre un traitement correct et efficace !

Pour appuyer nos démarches auprès de l'INAMI afin de modifier/adapter le remboursement, nous avons créé une pétition en ligne, et nous espérons que les autorités de santé répondront à cette demande.

Cette pétition, déposée à la Chambre des représentants, vise à montrer que l'accès au caisson hyperbare est une réelle préoccupation pour les citoyens. Si nous atteignons les 25 000 signatures, les députés seront dans l'obligation de nous auditionner, en présence des ministres concernés.

C'est une opportunité précieuse de faire entendre notre voix.

Scannez ce code QR avec votre smartphone ou visitez le lien ci-dessous pour signer la pétition. Merci de contribuer à cette mobilisation. Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses !

<https://tinyurl.com/OHBpetition>

